

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/1 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.1.46871

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Anne TERROINE (†) et Lucie FOSSIER, avec le concours d'Yvonne DE MONTENON (†), Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire. T. I: fin du X<sup>e</sup> siècle–1280, Paris (CNRS-Editions/Diffusion Brépols) 1998, 631 S.

Zur Geschichte von Paris vor dem 15. Jh. tragen die städtischen Archive wenig bei. Umso wichtiger sind die Nachrichten aus den kirchlichen Beständen; die der Abtei Saint-Magloire zählen zu den bedeutendsten. Schon 1966 und 1976 hatte die Rechtshistorikerin Anne Terroine, eine Schülerin von Marc Bloch, unterstützt von Lucie Fossier, zwei stattliche Bände für dieses zentral in der Stadt gelegene Benediktinerkloster herausgegeben. Für die Zeit zwischen 1280 und dem Anfang des 15. Jhs. brachten sie eine wesentliche Bereicherung der gedruckten Bestände. Der erste Band hingegeben ließ auf sich warten, verzögert durch den Tod der älteren Bearbeiterin, erschwert auch durch zahlreiche gefälschte oder verdächtige Rechtstitel. Die Lücke des ersten Bandes fiel in jeder Bibliothek ins Auge. Umso größer ist die Freude, daß sie sich dank der Energie und Umsicht von Lucie Fossier jetzt geschlossen hat.

Zur Geschichte des Klosters und dem Inhalt ihres Archivs sei kurz bemerkt: Die Gründer der Klostersgemeinschaft im 10. Jh. waren flüchtige Mönche aus dem französischen Westen (Bretagne), die Herzog Hugo von Franzien auf der Ile de la Cité in seiner Pfalzkapelle unterbrachte. König Hugo Capet ermöglichte die Erhebung zur Abtei am gleichen Ort. Nun bildete sich der ländliche Besitz im Osten und Süden der Stadt, stark erweitert durch Zugewinne in den westlichen Rodungsgebieten der Yvelines, gut bezeugt durch zahlreiche Königs-, Papst- und Grafenurkunden. Als das Königtum im 12. Jh. für seine Zentralinstitutionen Platz benötigte, wechselten die Mönche aus der Enge der Seineinsel auf das nördliche Seineufer. Sie leisteten dort, wie ähnlich die Kanoniker von Sainte-Oportune, einen Beitrag zur Erschließung der Infrastruktur. Die Expansion der Stadt ist ihnen gefolgt. Seit dem 13. Jh. beleuchten die Urkunden immer heller die Entwicklung des Immobilienbesitzes im Zinsbezirk von Saint-Magloire an der rue Saint-Denis. 1274 wird dieser Bezirk in einem eigenen, noch unedierten Zinsbuch (Arch. nat. LL 39) detailliert beschrieben.

Die jetzt vorliegende Edition der 279 Urkunden bis zum Jahre 1280 scheut keinen Aufwand und keine Mühe. Der Benutzer erhält alles, was er braucht: Einleitung, gründlich kontrollierte Texte, hilfreiche Sachkommentare, Karten zur Veranschaulichung der Lage von Kloster und Außenbesitz, nicht zuletzt auch gründlich ausgearbeitete Register. Hervorgehoben seien die wichtigen und frühen Belege zur Pariser Mühlengeschichte.

Dietrich LOHRMANN, Aachen

Johannes LAUDAGE, Alexander III. und Friedrich Barbarossa, Cologne, Weimar, Vienne (Böhlau) 1997, 324 p. (Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beiheft zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii, 16).

Si l'histoire du combat qui opposa l'empire et l'Eglise de Grégoire VII à Innocent IV a bénéficié du renouvellement consécutif au développement des recherches sur la papauté, certaines périodes porteuses de bouleversements juridiques idéologiques particuliers, telles le pontificat d'Innocent III, ont été privilégiées, laissant parfois dans l'ombre d'autres épisodes qui nécessitaient un réexamen. Ce dernier s'imposait d'autant plus dans le cas du long pontificat d'Alexandre III (1159–1181), marqué par l'affrontement avec Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse et un schisme de longue durée (1154–1178), que les travaux anciens reposaient en partie sur une fausse identification lourde de conséquences d'Alexandre III avec le juriste Roland de Bologne. D'autre part, il s'avérait que la recherche avait privilégié certains éclairages et trop artificiellement séparé histoire des idées et histoire politique, faussant ainsi la vision d'ensemble du développement complexe des deux doctrines opposées dans ce moment crucial du second douzième siècle.

L'étude de J. Laudage vient combler cette lacune en proposant un réexamen détaillé des relations entre la papauté et l'empire à cette époque. Dans une longue introduction («Zwei Männer – zwei Welten», p. 1–32), l'auteur met en place le cadre problématique en insistant sur la nécessité d'éclairer réciproquement histoire des idées et données événementielles. Frédéric I<sup>er</sup> et Alexandre III, représentants idéaux de deux types (le clerc et le grand féodal) d'une société complexe, sont les pièces centrales d'un jeu qui fait appel à la fois aux ressources de la politique la plus concrète et d'une casuistique juridique en plein essor, appuyée sur un dossier historique alors déjà complexe. La succession d'études suivantes montre éloquentement que c'est l'absence de prise en compte de cette complexité qui a conduit à des interprétations erronées.

La première d'entre elles («Ursachen und Voraussetzungen der Kirchenspaltung», p. 33–103) s'attache aux années immédiatement antérieures à l'élection d'Alexandre III en 1159 (règnes d'Eugène III, Anastase IV et Adrien IV, de 1145 à 1159, et début du règne de Frédéric I<sup>er</sup> en 1152). C'est donc une longue introduction au pontificat d'Alexandre III, dans laquelle sont successivement examinées les implications du traité de Constance de 1153, du couronnement romain de Frédéric Barberousse en 1155, et du développement consécutif des tensions entre la papauté et l'empire dans les quatre années suivantes.

Il ressort de l'étude de ces différents dossier que ces prémices du schisme de 1159 étaient liés bien plus étroitement qu'on ne le supposait à la double question du statut juridique du Patrimoine de St-Pierre et des rapports juridiques entre la personne du pape et celle de l'empereur. Les inspirateurs papaux du traité de Constance s'appuient sur le dossier réuni un siècle auparavant par Léon IX (schisme de 1054), tandis que l'épisode célèbre de la diète de Besançon, en 1157, où le futur Alexandre III déclenche une crise importante en soutenant que l'empereur tient sa couronne du pape à titre de *beneficium*, est recentré dans la perspective d'un jeu d'ajustements et de provocations réciproques qui ne laisse que peu de place aux maladroites ordinairement invoquées. S'appuyant sur une réflexion déjà longue, affinant leurs conceptions et leurs arguments à chaque étape du conflit, camps papaux et impériaux accumulent les tensions qui passent aussi à l'intérieur de l'Eglise même, divisée entre compagnons de route impériaux et intransigeants. On distingue à l'avance les lignes de fracture de la double élection de 1159, souvent considérée comme un pur accident.

C'est à cette rupture qu'est consacrée la section suivante («Der Ausbruch des Schismas», p. 103–149), véritable contre-enquête, à partir de sources hautement partielles et partiales, sur la double élection d'Alexandre III et de l'antipape Victor IV, bientôt soutenu par l'empire, et ses conséquences immédiates. Il apparaît clairement qu'on a généralement sous-estimé la qualité de l'argumentation juridique dans le camp de l'antipape Victor IV. Toutes les failles de la procédure électorale et de l'intronisation conséquente (rituel de l'immantation, approbation des différents ordres romains) sont exploitées pour pallier la faiblesse numérique des soutiens de l'antipape. Le concile de Pavie en 1160, qui voit l'empereur se ranger aux côtés de Victor IV, dessine la ligne de partage entre le camp d'Alexandre III, refusant toute procédure d'arbitrage au nom d'une certaine conception de la fonction papale, et le camp adverse, qui, minoritaire dans la chrétienté catholique, exploite habilement l'idée d'un débat contradictoire et d'un jugement conciliaire. Les rencontres avortées de St-Jean de Losnes entre Louis VII et Barberousse en 1162 sont l'occasion d'exposer magistralement les mécanismes d'intrication entre rapports de force, négociations politiques et position juridique: Alexandre III, en position de faiblesse dans la perspective d'une confrontation au sommet, réussit à retourner la situation à son profit en exploitant l'intransigeance politique de l'empereur.

De 1164 à 1168, les retournements de situation (mort de l'antipape Victor IV, aussitôt remplacé, retour triomphal, mais de courte durée, d'Alexandre III à Rome, épidémie providentielle s'abattant sur l'armée impériale...) et l'implication de la ligue lombarde et du royaume de Sicile dans le conflit, se traduisent par un durcissement idéologique du camp

impérial qui élabore une contre-doctrine concernant l'essence de la fonction impériale, et les droits des empereurs sur le patrimoine de St-Pierre (serment de Würzburg, canonisation de Charlemagne). L'examen de témoignages intrigants concernant des négociations byzantino-papales (négociation sur la *Romani corona imperii*) est l'occasion d'éclairer les modalités de la pensée politique pontificale en évolution, tout en s'attaquant à quelques fantasmes historiques (III. »Der Höhepunkt der Auseinandersetzungen«, p. 151–185).

La quatrième section (IV. »Auf dem Weg zum Frieden«, p. 187–221) s'attache au problème délicat du règlement progressif du conflit, marqué par la paradoxale dégradation des positions pontificales, depuis les accords d'Agnani (1176) jusqu'à la paix de Venise (1177), beaucoup plus favorable à l'empire. La complexité d'une négociation incluant ligue lombarde et royaume sicilien a conduit à des confusions dans l'examen et la datation de certaines pièces de ce dossier complexe. Johannes Laudage reconstitue ainsi les véritables étapes de la rédaction d'une pièce essentielle à la compréhension des négociations de 1175, l'extrait du registre communal de Vérone titré *Rubrica petitionis rectorum Lombardie et Marcie atque Venecie et Romanie a domino imperatore*. Après la défaite impériale de Legnano, l'empereur se voit forcé de négocier. Son succès diplomatique de Venise, en dépit de sa base de départ défavorable, s'explique en grande partie par la possibilité de jouer les cités lombardes contre la papauté, mais aussi par l'exploitation maximale des ambiguïtés pesant sur le statut des différentes composantes du *patrimonium Petri*. Néanmoins, l'examen du dossier fait apparaître que la papauté a su préserver les fondements juridiques nécessaires au succès de ses prétentions ultérieures, tout en obtenant des gages concrets pour la reconquête du cœur du patrimoine de St-Pierre.

En fait, le flou général des articles de la paix de Venise laisse la voie libre aux prétentions ultérieures de deux partis (V. »Die letzten Pontifikatsjahre Alexanders III.«, p. 223–237). Comme le montre la cinquième partie, dès sa conclusion, les tensions recommencent à s'accumuler entre papauté et empire en Italie. L'empereur étend son contrôle dans la marche d'Ancône, reprenant partiellement la politique de mise en tutelle des territoires contestés appliquée au plus fort du schisme. Le pape quant à lui peut mener avec succès la remise sur pied d'une Eglise unifiée (modalité de réintégration des schismatiques et réaffirmation concrétisée par la tenue du concile de Latran III, qui règle notamment les conditions des élections papales ultérieures jusqu'à nos jours). Il se heurte néanmoins à des blocages de fait dans la récupération du patrimoine de St-Pierre; le conflit n'a été tranché ni au plus haut niveau (statuts et relations respectifs du pape et de l'empereur), ni dans ses implications concrètes (statut juridique définitif de l'ensemble des territoires); il est au contraire mûr pour de nouveaux développements.

Enfin, une ample conclusion (»Die Wurzeln der Zwietracht«, p. 239–268), tout en reprenant les grandes orientations dégagées, étend le champ d'observation jusqu'à l'orée du pontificat d'Innocent III et à la mort de Henri VI. Le travail de J. Laudage n'est donc pas une synthèse sur l'ensemble des problèmes posés par les crises politiques du pontificat d'Alexandre III, mais une étude serrée, à travers une succession de dossiers chronologiques, des relations réciproques entre débats d'idées et développements politiques dans ce moment central de la lutte entre l'empire et la papauté, qui rectifie nombre d'idées erronées, et dégage des perspectives nouvelles.

Benoît GRÉVIN, Nanterre